

Vigie Billet®

qui sommes-nous ?

Vigie Billet est une association à but non lucratif qui, dans le cadre de ses actions de prévention, coordonne les acteurs impliqués dans la circulation de la monnaie fiduciaire : transporteurs de fonds, établissements financiers, fabricants de matériel de sécurité, associations de commerçants...

Elle a vocation, en relation avec les Pouvoirs publics, à renforcer la sécurité des échanges commerciaux et à prévenir les vols contre les commerçants, les banques, les transporteurs de fonds...



un billet maculé est probablement un billet volé

www.vigiebillet.com

Commerçants, soyez vigilants

...

... un billet
maculé
est probablement
un billet **volé**



un billet maculé est probablement un billet volé

Quelques réponses

aux questions
que vous pouvez vous poser

■ Qu'est-ce qu'un billet maculé ?

Pour déjouer la convoitise des malfaiteurs, des systèmes de sécurité reposant sur le maculage protègent les billets de banque contre le vol. Les billets maculés qui peuvent vous être proposés par des clients en paiement sont probablement d'origine douteuse.

■ Que faire si un client me propose en paiement un billet maculé ?

Ne l'acceptez pas. Informez votre client qu'il ne vous est pas possible d'accepter ce billet mais, qu'en revanche, il peut le présenter au guichet de sa banque, de la Poste ou à la Banque de France où une procédure est prévue.

■ En quoi consiste cette procédure ?

Cette procédure consiste simplement, pour votre client, à remplir un formulaire qui accompagnera le(s) billet(s) maculé(s). L'ensemble sera ensuite transmis à la Banque de France qui, après analyse, pourra procéder au remboursement de ce client.

■ Que faire si le client devient agressif face à mon refus ?

Chaque situation est particulière. En cas de tentative d'intimidation, enregistrez les caractéristiques physiques de la personne qui vous remet les billets et son moyen de locomotion. Conservez ces renseignements soigneusement, car ils peuvent être très utiles

en cas de déclenchement d'une enquête judiciaire par les services de police ou de gendarmerie.

Votre coopération est une action citoyenne et participe à la prévention de la criminalité dans l'intérêt de tous.

■ Comment puis-je faire remonter une information utile à Vigie Billet ?

Si vous souhaitez faire part à Vigie Billet d'informations sur des billets maculés et sur leur circulation, vous pouvez appeler le n° suivant : **01 40 68 08 18**.

Vous pouvez également obtenir plus d'informations en consultant notre site : www.vigiebillet.com

Précisions techniques

Le principe du maculage

Le maculage est une technique qui consiste à tacher, de façon visible et irréversible, des billets de banque lors de tentative de vol, afin de dissuader les malfaiteurs et de rendre le butin inutilisable.



Attention, ces visuels sont indicatifs. L'intensité du maculage peut éventuellement être modifiée par des tentatives de lavage des billets.